

Audiovisuel**“Tax shelter” : un milliard levé depuis 2003**

Plus d'un milliard d'euros de fonds “tax shelter” ont été levés auprès des entreprises et investis dans l'industrie audiovisuelle belge depuis 2003, année de l'introduction de l'incitatif fiscal destiné à encourager la production d'œuvres cinématographiques, selon les estimations de uFund (groupe Umedia, membre de la Belgian Film Producers Association – BeFPA). Une réforme du “tax shelter” est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Celle-ci supprime les cessions de droits sur les films et introduit un système de financement simplifié et plus transparent. (Belga)